



Le Casse du siècle révélé par les PANAMA PAPERS

Les scandales révélés par les Panama Papers, la plus grosse fuite d'informations exploitée, montrent si besoin était l'importance du rôle des journalistes et des lanceurs d'alerte pour faire la lumière sur l'un des plus grands pillages réalisés par l'intermédiaire des paradis fiscaux. Paradis qu'on nous disait éradiqués depuis 2009.

Les turpitudes de chefs d'Etat ou de leurs proches, d'hommes politiques, de dirigeants sportifs ou de sportifs de très haut niveau, de dirigeants d'entreprises, de banquiers sont ainsi révélées.

Le SNJ-CGT ne peut que se réjouir du rôle des journalistes dans la publication de ce gigantesque hold-up.

Dans ce palmarès de la fraude fiscale ou du blanchiment divers, la France, malgré les promesses, figure en bonne place. L'ampleur de l'évasion fiscale a provoqué stupeur et colère au moment où l'austérité frappe le citoyen lambda et où la loi El Khomri va par ses effets accroître les difficultés des salariés.

Le SNJ-CGT s'interroge sur le service minimum dans cette affaire rendu par les médias appartenant au groupe Altice de Patrick Drahi (*Libération*, *L'Express*, BFMTV, RMC). Par exemple Christophe Barbier sur le site de *L'Express* ne dit rien qui puisse fâcher son actionnaire, il ne cite même pas son nom. Dans son éditorial, Laurent Joffrin insiste plus sur le démenti publié par l'actionnaire de *Libération* que sur l'information elle-même. Est-ce au nom de l'indépendance rédactionnelle que ces éditorialistes sont si peu curieux ?

Pourtant Altice a reconnu l'existence d'une société panaméenne entre 2008 et 2010, assurant du caractère légal de l'opération et des liens avec le cabinet panaméen Mossack Fonseca, spécialiste de la domiciliation des sociétés offshore.

Le SNJ-CGT appelle les députés européens à prendre toute leur responsabilité lors du prochain vote le 14 avril au Parlement européen et à rejeter la Directive européenne concernant le secret des affaires.

En effet les révélations des Panama Papers auraient été impossibles si une telle directive venait à être entérinée. Mossack Fonseca, le cabinet d'avocats panaméens au centre du scandale a effet lancé une mise en garde explicite aux journalistes : « *Il semble que vous ayez eu accès de façon non autorisée à des documents et des informations appartenant à notre entreprise et les ayez présentés et interprétés hors de leur contexte. Nous ne doutons pas que vous sachiez parfaitement qu'utiliser des informations ou de la documentation obtenus illégalement est un crime, et nous n'hésiterons pas à utiliser tous les recours pénaux et civils disponibles* »

C'est pourquoi le SNJ-CGT mène campagne avec la coalition européenne d'associations, de syndicats, de journalistes, de lanceurs d'alerte et de scientifiques et demande aux membres du Parlement Européen de rejeter ce texte et à la Commission Européenne d'en proposer une version conforme avec les exigences de transparence.

Une pétition européenne a également été lancée et compte plus de 72.000 signatures.

Montreuil, le 06/04/2016